

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-033

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 9 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf le neuf du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

21 présents + 3 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Céline PIGNON, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT, Jean Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT (*arrivée en cours de séance*)
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers :

Membre suppléant présent :

Commune de Maisontiers : Alain GILLES (*arrivé en cours de séance*)

3 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU donne pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Michel PROUST donne pouvoir à Jean Pierre CESBRON
- ✓ Claire SAINCOURT donne pouvoir à Maryse CHARRIER

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-François COIFFARD, Jean-Michel PROUST, Claire SAINCOURT

Absents : Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Jacky PRINCAY, Éric VILAIN

Jean Marie COLIN a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 03 avril ayant pour ordre du jour :

MAISON DE SANTE
Adoption du plan de financement et demande de subventions

- ✓ Vu la délibération n° D2019-003 du conseil communautaire en date du 9 janvier 2019 décidant l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à l'équipe dont le mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'adopter le montant et les modalités de financement décrites dans le tableau ci-dessous, sous réserve d'obtention des financements prévus.

- De solliciter les subventions suivantes :

DETR : 400 000 €

FNADT : 100 000 €

Contrat Régional de Santé : 200 000 €

CDAT : 32 457 €

- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents liés à la présente délibération.

Plan de financement prévisionnel construction d'une maison de santé de l'Airvaudais-Val du Thouet située à Airvault (ESQ-mars19)			
Dépenses		Recettes	
Etudes	81 985,00 €	Subventions	732 457,00 €
Maitrise d'œuvre	81 985,00 €	Etat	500 000,00 €
Travaux	1 150 000,00 €	DONT: _ FNADT	100 000,00 €
Frais divers	61 599,25 €	_ DETR	400 000,00 €
Bureau de contrôle	5 660,00 €	Contrat Régional	200 000,00 €
Coordonnateur SPS	2 587,50 €	CDAT	32 457,00 €
Publication marchés	1 000,00 €		
Publication BOAMP	2 000,00 €		
Géomètre _ Relevé topo	1 250,00 €		
_ Bornage division	1 000,00 €		
Etude géotechnique	2 000,00 €	Auto Financement	561 127,25 €
Concessionnaires (élec, eau, etc.)	3 000,00 €		
Frais de dossiers (DOE, PC, etc.)	49 101,75 €		
TOTAL DEPENSES HT	1 293 584,25 €	TOTAL RECETTES HT	1 293 584,25 €
		FC TVA	254 639,47 €
TVA (20%)	258 716,85 €	Reste à charge CCAVT du FCTVA	4 077,38 €
TOTAL DEPENSES TTC	1 552 301,10 €	TOTAL RECETTES TTC	1 552 301,10 €

A Airvault, le 9 avril 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20190409-D2019033-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-04-2019

Publication le : 15-04-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48